

Belgium-Liège: Health and safety services

OJ S 249/2022 27/12/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Liège - Travaux - Direction des Bâtiments Communaux

National registration number: 0207.343.933_511694

Postal address: rue de Namur 2 (3e étage)

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

E-mail: leopold.dubois@liege.be

Telephone: +32 42383045

Internet address(es):

Main address: <https://www.liege.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=465985>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=465985>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Li%C3%A8ge+-+BAT-2022-0220%2FLD-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=49024>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché de services - prestations coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles

Reference number: Liège - BAT-2022-0220/LD-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71317200 Health and safety services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Marché de services relatif aux prestations de coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles du Service des Bâtiments communaux de la Ville, de la Police, de la Régie foncière et du C.P.A.S. de Liège (Missions de coordination-projet et de coordination-réalisation)

Accord-cadre conjoint entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, pour une durée déterminée de 24 mois (reconductible 24 mois conformément à l'article 57 de la Loi du 17 juin 2016) prenant cours le lendemain de la notification, au prestataire de services adjudicataire, de l'approbation de son offre.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Territoire de la Ville de Liège

II.2.4. Description of the procurement

Le présent accord-cadre constitue un accord-cadre conjoint de service avec un seul participant dont l'objet porte sur les prestations de coordination de sécurité et de santé pendant :

- l'élaboration du projet de l'ouvrage (coordination-projet) ;
- la réalisation de celui-ci (coordination-réalisation).

Les prestations concernent les chantiers à réaliser dans des bâtiments communaux situés sur tout le territoire de la Ville de

Liège, de la Régie foncière, de la Police et du C.P.A.S. de Liège, étant entendu qu'ils doivent, le cas échéant, être coordonnés avec

ceux des Régies communales, ou d'autres Pouvoirs adjudicateurs.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre prend cours le lendemain de la notification

au prestataire de services adjudicataire de l'approbation de son offre et est conclu pour une période de 24 mois. Il est reconductible, tacitement et sans formalité, pour une durée de 24 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

UTILISATION DU FORUM

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement <https://enot.publicprocurement.be/>

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Production du DUME

Conformément à l'article 73 de la loi , lors du dépôt des demandes de participation ou d'offres, selon le cas, les candidats ou soumissionnaires produisent le Document unique de marché européen sauf en cas de recours à la procédure négociée

sans publication préalable dans les cas visés à l'article 42, § 1er, 1°, b), et d), 2°, 3°, 4°, b) et c°) de la loi, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat ou soumissionnaire concerné remplit, toutes les conditions suivantes :

1°qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations, visées aux articles 67 à 69, qui doit ou peut entraîner l'exclusion des candidats ou de soumissionnaires ;

2°qu'il répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71 ;

3°que, le cas échéant, il respecte les règles et critères objectifs relatifs à la réduction du nombre de candidats qui ont été établis conformément à l'article 79.

Format électronique du DUME

L'utilisation du DUME électronique est rendue obligatoire à partir du 18 avril 2018 par l'AR du 15 avril 2018 modifiant plusieurs arrêtés royaux en matière de marchés publics et de concessions et adaptant un seuil dans la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

Conformément à l'Art. 76, § 1er de l'AR du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics, le non dépôt du DUME avec la demande de participation ou l'offre constitue une irrégularité substantielle et donc la demande de participation ou l'offre est

rejetée.

Recours aux capacités de tiers pour la sélection qualitative :

Conformément à l'article 73, §2 de l'AR de passation , lorsque le candidat ou le soumissionnaire fait appel à la capacité d'autres entités pour sa sélection, le candidat ou le soumissionnaire, selon le cas, répond à la question reprise à la partie II, C, du DUME visé à l'article 38. Il mentionne également pour quelle part du marché il fait appel à cette capacité et quelles autres entités il propose sans sa demande de participation et/ou son offre. Veuillez fournir pour chacune des entités concernées un formulaire DUME distinct contenant les informations demandées.

Groupement d'opérateurs économiques

En cas de groupement d'opérateurs économiques, y compris s'il s'agit d'une association momentanée, un DUME distinct indiquant les informations requises est remis par chacun des opérateurs économiques participants.

Motifs d'exclusion

Dans la partie III : Répondez aux questions des points A, B, C et D

Indiquer les bases de données où le pouvoir adjudicateur peut accéder gratuitement à ces données le cas échéant dans un Etat membre de l'UE :

B Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale

Pour les soumissionnaires belges indiquer le site web de Télémarch où le pouvoir adjudicateur peut accéder à ces données

C Motifs liés à la faillite et situations similaires

Veuillez fournir pour chacune des entités concernées un formulaire DUME distinct contenant les informations demandées dans les sections A et B de la présente partie et à la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées.

Accès au site du DUME

- Rendez-vous sur le site <https://ec.europa.eu/tools/espd?lang=fr>, et choisissez votre langue.

- A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'.

- A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Générer réponse'.

- Complétez votre pays et cliquez sur suivant.

- Parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions'.

- Pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D ?' répondez par OUI selon les lignes directrices indiquées par le pouvoir adjudicateur dans les documents du marché.

- Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format XML et PDF pour être joint à votre offre.

Demande de justificatifs et informations complémentaires

Le pouvoir adjudicateur peut demander à des candidats et soumissionnaires, à tout moment de la procédure, de fournir tout ou partie des documents justificatifs, si cela est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la procédure.

Avant l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur exige du soumissionnaire auquel il a décidé d'attribuer le marché, sauf pour les marchés fondés sur des accords-cadres lorsque ces marchés sont passés conformément à l'article 43, § 4 ou § 5, 1°, qu'il présente les documents justificatifs mis à jour visés à l'article 75. Le pouvoir adjudicateur peut inviter les opérateurs économiques à compléter ou à expliciter les certificats reçus.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

La capacité financière et économique du prestataire de service sera appréciée sur la base des éléments suivants :

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global cumulant les trois derniers exercices (2021, 2020, 2019) au maximum en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire dans la mesure où les informations sur ces chiffres sont disponibles. Ce chiffre d'affaire global doit atteindre un montant de 300.000,00 EUR en toute hypothèse.
- Chacun des coordinateurs proposés est assuré en son nom en responsabilité professionnelle. A cet effet, le soumissionnaire joindra la document établi par la Compagnie d'assurance dont il ressort que chaque coordinateur proposé est effectivement assuré à son propre nom par un contrat qui n'est pas échu à la date d'ouverture des offres.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- 1) Le soumissionnaire doit obligatoirement présenter une équipe de quatre personnes, à savoir deux personnes minimum de niveau A et deux personnes minimum de niveau B. Dans son offre, le soumissionnaire devra apporter la preuve, documents à l'appui :
 - > que chacun des coordinateurs proposés dispose de la qualification et de l'expérience professionnelle nécessaire pour exercer les fonctions de coordinateur-projet et de coordinateur-réalisation conformément aux dispositions de la section VII « Conditions d'exercice de la fonction de coordinateur » de l'arrêté royal du 25 janvier 2001 concernant les chantiers temporaires ou mobiles (ou équivalence européenne) ;
 A cet effet, le soumissionnaire joindra, à son offre, pour chacun des coordinateurs proposés :
 - > l'identité et les coordonnées complètes ;
 - > la copie du diplôme agréé de la formation complémentaire prévue par les dispositions réglementaires applicables en la matière ;
 - > une attestation sur l'honneur signée par cette personne selon laquelle elle dispose d'une connaissance suffisante de la réglementation et des techniques en matière de bien-être sur les chantiers temporaires ou mobiles dans le cadre des travaux de bâtiments ;
- 2) Une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années (2021, 2020, 2019) maximum, avec au moins 2 missions d'une coordination complète de chantier de rénovation de bâtiment public d'un montant de travaux de 50.000,00 EUR minimum (HTVA) chacune et au moins 1 mission de 200.000,00 EUR (HTVA) minimum, en mentionnant le nom du destinataire, la date et le montant des prestations.
 - > s'il s'agit de prestations pour une autorité publique, celles-ci sont prouvées par des certificats établis ou visés par l'autorité compétente;
 - > s'il s'agit de prestations pour des personnes privées, les certificats sont établis par l'acheteur; à défaut, une simple déclaration du soumissionnaire est admise.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

A.R. du 25 janvier 2001 concernant les chantiers temporaires ou mobiles pour exercer les fonctions de coordinateur-projet et de coordinateur-réalisation (ou équivalence européenne pour les soumissionnaires étrangers)

III.2.3.

Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/01/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 30/01/2023 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

UTILISATION DU FORUM

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement <https://enot.publicprocurement.be/>

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

Ce forum est accessible du 22 décembre 2022 au 20 janvier 2023.

DÉLAI DE VALIDITÉ

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre telle qu'elle a été éventuellement rectifiée par le pouvoir adjudicateur pendant un délai de 250 jours calendrier à compter de la date limite de réception des offres.

VALEUR ECONOMIQUE ESTIMEE DU MARCHE

Le Pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure de fixer des quantités (forfaitaires ou présumées) pour chaque poste de l'entreprise. Toutefois, le montant du marché, peut être estimé à :

Pour les 24 mois de la durée du marché :

- MINIMUM : 80.000,00 EUR (T.V.A. non comprise), soit environ 96.800,00 EUR (T.V.A. comprise).

- MAXIMUM : 300.000,00 EUR (T.V.A. non comprise), soit environ 363.000,00 EUR.

Pour les 48 mois de la durée du marché (si le marché est reconduit)

- MINIMUM: 160.000,00 EUR (T.V.A. non comprise), soit environ 193.600,00 EUR (T.V.A. comprise)

- MAXIMUM : 600.000,00 EUR (T.V.A. non comprise), soit environ 726.000,00 EUR (T.V.A. comprise)

Ces montants sont évidemment donnés à titre purement indicatif, le Pouvoir adjudicateur se réservant le droit d'adapter les commandes à ses besoins réels. Le prestataire de services ne pourra donc pas se prévaloir du fait qu'il a exécuté des prestations pour un montant comparativement moins élevé pour demander une révision de ses prix contractuels.

DROIT ET MODALITÉS D'INTRODUCTION ET D'OUVERTURE DES OFFRES

Le Pouvoir adjudicateur impose les moyens électroniques pour l'établissement et l'introduction des offres. Les offres doivent être remises au plus tard pour le jour et l'heure mentionnés dans l'avis de marché.

Elles sont acceptées pour autant que la date limite fixée pour leur réception n'ait pas été dépassée.

Les offres sont, avant leur ouverture, introduites électroniquement via l'application e-tendering accessible sur Internet à

l'adresse suivante <https://eten.publicprocurement.be/>.

Les offres (et le cas échéant les documents annexes) devront être signées de manière électronique dans les conditions du

chapitre de l'article 14 §7 de la loi du 15 juin 2016 et du chapitre 7 du Titre 1 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état

Postal address: rue de la science 33

Town: BRUXELLES

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

En cas de recours, vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, présenter auprès du Conseil d'Etat, deux types de recours:

— un recours en suspension dans un délai de 15 jours à dater du jour suivant la notification de la décision,

— et/ou un recours en annulation dans le délai de 60 jours suivant la notification de la décision.

Les formes de la demande écrite sont contenues dans l'A.R. du 5/12/1991 (suspension) et dans l'A.R. du Régent du 23/08/1948

(annulation).

Pour plus d'information: voir www.raadvst-consetat.be

Le recours doit être soumis au Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles.

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/12/2022